Conseil communal du 15 juin 2017

Les conseillers communaux Rik Tomsin (VBL) et Benoît Houbiers (RAL) étaient excusés.

Aucune question n'a été posée.

Les jours fériés destinés au personnel pour l'année 2018 ont été fixés (12 pour, 1 non valable).

Le conseil a marqué son accord avec la **prolongation** de la **garantie** de l'**ouverture de crédit** par la **fabrique d'église de Fouron-le-Comte**, conclue en 2010 (9 pour, 3 contre, 1 non valable). Le conseil avait décidé en 2010 de se porter garant envers la Banque KBC pour les travaux de restauration apportés à l'église Saint-Lambert, et ce pour un montant de 2.500.00 euros. Cette ouverture de crédit venait à échéance le 30 juin 2017 et vu qu'il reste encore un solde ouvert, le conseil s'est dit d'accord de demander une prolongation de 6 mois de la garantie afin d'avoir le temps de trouver une solution.

Ensuite, le cahier des charges et le mode d'adjudication concernant un concepteur pour le nouveau bâtiment de la garderie extrascolaire Stekelbees ont été approuvés (9 pour, 3 contre et 1 non valable).

Les ordres du jour de l'assemblée générale du Watergroep le 9 juin 2017, et de celle de de Lijn le 30 mai 2017 ont été entérinés (tous deux par 9 pour, 3 contre et 1 non valable). De même, l'ordre du jour de l'assemblée générale du Holding communal en liquidation a été approuvé (9 pour, 1 contre, 2 abstentions et 1 non valable).

Il a été donné connaissance de l'assemblée générale du VVSG du 14 juin. Enfin, l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Publifin du 27 juin 2017 a également été approuvé (9 pour, 3 abstentions et 1 non valable).